Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260924-2026_09_24_14-DE

Cap Sizun
Pointe du Raz
Bro Ar C'hap Beg ar Raz

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Cap Sizun – Pointe du Raz se sont réunis dans la salle polyvalente de Confort-Meilars, sur convocation qui leur a été adressée par le Président le dix-huit septembre deux mille vingt-six.

Etaient présent(e)s :

AUDIERNE : Corinne BRIANT, Thierry COUPELANT, Florent LARDIC, Malika REDAOUIA, Carine THOMAS, Michel VAN PRAET ;

BEUZEC-CAP-SIZUN : Emilie PLOUHINEC, Gilles SERGENT ;

CLEDEN-CAP-SIZUN : Nadine KERSAUDY ;

CONFORT-MEILARS : Nathalie CARIOU, Patrick LE DREAU ;

GOULIEN : Henri GOARDON ;

MAHALON : Raymond BETROM, Marie-Hélène PERON ;

PLOGOFF : André MARCHAND, Dominique TOULLER ;

PLOUHINEC : Marc-Ange BIOLCHINI, Florian LE BARS, Sylvie LE BORGNE, Yvan MOULLEC, Isabelle PALUD ;

PONT-CROIX : Jeanine GUILLOU, Benoît LAURIOU, Frédéric TANTER ;

PRIMELIN : Bruno BUREL, Anne-Marie FRANCES ;

Absent(e)s :

AUDIERNE : Sandrine PAUL (procuration à Carine THOMAS) ;

CLEDEN-CAP-SIZUN : Christel BEULZE (procuration à Nadine KERSAUDY) ;

PLOUHINEC : Romuald GARNIER (procuration à Florian LE BARS), Solène JULIEN LE MAO (procuration à Yvan MOULLEC) ; Armelle STREIFF LE BOZEC (procuration à Sylvie LE BORGNE) ;

Assistait également à la séance :
Fabien Bourdon et Agathe Rampillon, service de la Communauté de communes.

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre d'absents : 5
Nombre de procuration : 5
Nombre de votants : 31

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 029-242900629-20260924-2026_09_24_14-DE

2026-09-24-14 Adhésion au réseau « Sensation Bretagne »

Au titre de son office de tourisme communautaire et de la commune station classée de tourisme d'Audierne, la communauté de communes adhère au réseau Sensation Bretagne depuis 2023.

Sensation Bretagne est un réseau qui permet de mutualiser des moyens humains et financiers pour :

- Communiquer en France et à l'international
- Animer et développer les destinations de façon raisonnée
- Étudier les tendances du tourisme et élaborer des stratégies
- Faciliter les échanges d'expériences sur des problématiques communes pour grandir et innover ensemble

Le réseau est constitué en association, administrée par des élus des collectivités membres et des salariés des offices de tourisme. Créé en 1990, le réseau compte aujourd'hui 30 membres.
Il propose aux adhérents qui le souhaitent de s'engager dans la programmation du festival « Place aux mômes » (programmation de 7 spectacles en saison estivale). Cette option est prise en charge par la commune d'Audierne (pour un montant de 10 000€)

Le plan d'action est financé par l'Office de tourisme.

L'adhésion au réseau comprend une cotisation annuelle de 4500 € qui a été prévue au budget de la Communauté de communes pour 2026.

Le conseil communautaire, par 1 abstention et 30 voix pour :

Approuve le renouvellement au réseau Sensation Bretagne ;
Autorise le président à procéder au versement de la cotisation à Sensation Bretagne à hauteur de 4 500 € au titre de l'année 2026.

Pour copie certifiée conforme,
A Confort-Meilars,

Le 24 septembre 2026

Yvan MOULLEC
Signature numérique de Yvan MOULLEC
Date : 2026.10.09 16:34:26 +02'00'

COMMUNAUTE DE COMMUNES Cap Sizun Pointe du Raz FINISTERE

Le Président,

Yvan MOULLEC

Le Secrétaire de séance,

Florent LARDIC

Date de mise en ligne : le 9 octobre 2026